L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante sixième année. — N° 10. (EDITION DU MATIN) JEUDI 10 JANVIER 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Lille, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 3. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. En. Lannoye, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons prochainement la publication de

PÈRE INCONNU

par Pierre SALES

CE NUMÉRO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

LA RÉÉLECTION DE M. DESCHANEL

Paris, mardi 8 janvier 1901.

M. Brisson persistant à être candidat au fauteuil présidentiel, malgré ses deux précédents échecs, si significatifs cependant, la Chambre a persisté à lui préférer M. Deschanel.

Si la persistance de l'un à vouloir se hisser à la présidence est d'un goût douteux, la persistance de l'autre à lui préférer son heureux concurrent est des plus louables. Au surplus, M. Brisson ne devrait pas oublier que la fortune est femme et qu'elle aime les jeunes.

Ainsi, pour présider ses travaux, la Chambre choisit un républicain modéré, alors que pour diriger les affaires du pays, elle accepte un ministère radical-socialiste.

On ne comprendrait pas une aussi grossière contradiction si on ne se rappelait que le président est élu au scrutin secret tandis que c'est par scrutin public que la Chambre maintient sa confiance au ministère de désorganisation nationale.

La forme joue ici un rôle considérable. Libre par le secret du scrutin d'obéir à ses sentiments intimes, la majorité vote pour un des hommes en qui s'incarne la politique libérale, mais dès que par la publicité du *Journal officiel*, nos députés se sentent sous l'œil vigilant de la Loge, la peur de ne pas paraître assez avancés les saisit et ils mentent à leur opinion.

Notre histoire parlementaire est pleine de ces odieuses capitulations de conscience et on n'a pas oublié le rôle que jouèrent les « tribunes » à la Convention nationale où, sous la pression menaçante des « tricoteuses », le Girondin Vergniaud vota la mort de Louis XVI.

Voilà pourquoi tout en nous réjouissant de la réélection de M. Deschanel, nous n'osons y voir un succès pour la politique d'apaisement.

Et pour parler franc, si un échec du jeune et sympathique président nous eût été des plus pénibles, nous n'aurions pas vu, sans une certaine satisfaction, M. Deschanel rendu à la politique militante.

Au cours de la session qui vient de s'ouvrir, la liberté va subir de rudes assauts et le droit d'association, le plus indéniable des droits, menace de nous être ravi.

Dans la bataille que les libéraux vont livrer aux sectaires, c'eût été un gros appoint, une chance de succès que d'avoir parmi eux un chef jeune, énergique, éloquent, tel que M. Deschanel.

Quand on a la rare fortune d'avoir un homme comme celui-là dans ses rangs, on ne l'immobilise dans les fonctions d'arbitre. Il est regrettable que le parti progressiste ne l'ait pas compris. Il était en droit de demander à M. Deschanel de faire à la cause de la liberté ce sacrifice et je gage bien que M. Deschanel n'eût pas hésité entre le vain honneur d'être président de la Chambre et celui plus périlleux mais plus profitable d'être chef de parti.

Et les modérés n'auraient pas eu pour cela à renoncer à porter un des leurs à la présidence, car M. Cochery réélu premier vice-président par 341 voix, était parfaitement de taille à battre M. Brisson.

H. SARRAZANAS.

Informations

L'AMNISTIE POUR LES DESERTEURS DE L'ARMEE DE TERRE

Le ministre de la guerre a prescrit les mesures suivantes au sujet des condamnés militaires de l'armée de terre, visés par l'amnistie :

1. Il sera sursis à toutes recherches et poursuites à l'égard des individus qui ont été déclarés déserteurs ou insoumis avant le 15 décembre 1900.

2. Les poursuites commencées seront immédiatement abandonnées, sans qu'il soit besoin de rendre des ordonnances de non-lieu ;

3. Les déserteurs et les insoumis détenus actuellement, soit préventivement, soit par suite de condamnations, seront remis en liberté et placés provisoirement en substance dans les corps stationnés à proximité.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux prévenus et aux condamnés qui auraient commis d'autres faits délictueux que ceux de désertion ou d'insoumission.

L'ELECTION DE MONTMORILLON

Poitiers, 8 janvier. — M. Millet, conseiller général, sera le candidat du parti nationaliste à l'élection législative qui doit avoir lieu le 27 janvier à Montmorillon.

PROJET ABANDONNE

Une nouvelle qui réjouira les habitants du littoral normand et breton, non moins que tous les patriotes.

La mise en vente des Sept-Iles de l'archipel de la Manche, dont l'une, l'Ile aux Moines, contient un phare, serait définitivement abandonnée. Les cris indignés de la presse et les représentations des hommes les plus compétents de la défense ont fait reculer le fisc, auquel tous les moyens sont bons pour se procurer de l'argent.

M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, n'en soutiendra pas moins son interpellation, qui a pour objet de mettre toutes les côtes de la France à l'abri de semblables surprises.

MAISONS RELIGIEUSES PERSECUTEES

Nice, 8 janvier. — Le fisc, à Nice, fait parler de lui encore plus que partout ailleurs ; il réclame aux congrégations de la ville et de la région des droits supplémentaires doubles, en vertu de la taxe du 4 pour cent sur le revenu présumé de tous les biens possédés par elles.

Ce qui s'est passé à propos de l'ordre des « Petites-Sœurs-des-Pauvres », dont tout le monde admire le dévouement et reconnaît la nécessité, a soulevé l'indignation.

L'opinion publique est ici très émue, parce que bien d'autres congrégations hospitalières n'ont pas été plus ménagées.

L'ECHOUAGE DE LA « RUSSIA » A MARSEILLE

Marseille, 8 janvier. — Je vous ai signalé hier l'échouage du paquebot « Russia » sur la plage de Faraman. Ce navire revenait d'Oran, avec une cinquantaine de passagers et un équipage d'environ 40 hommes. On avait espéré, dans la journée d'hier, pouvoir débarquer les passagers, mais, en dépit de toutes les tentatives, aucun des remorqueurs de sauvetage, partis de Marseille, n'a pu s'approcher, tant l'ouragan est violent sur les quais et les centres maritimes. L'anxiété est considérable.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Londres, 8 janvier. — Plusieurs correspondants de journaux à Berlin annoncent que l'empereur Guillaume est légèrement indisposé.

LA REINE WILHELMINE

Bruxelles, 8 janvier. — Je tiens de bonne source que la mort du grand-duc de Saxe-Weimar ne donnera lieu à aucune modification des arrangements pris pour le mariage prochain de la reine Wilhelmine. (« Times »).

LE PAPE ET LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

Paris, 8 janvier. — Le « Temps » reçoit de Rome la dépêche suivante que nous reproduisons sous réserves :

« Toutes les nouvelles publiées sur la prochaine publication d'une encyclique sur la démocratie chrétienne, sont erronées. Le Pape ne songe nullement à une publication de ce genre, en ce moment. »

LA COLLISION DU « GELDERLAND »

Port-Saïd, 8 janvier. — Le steamer britannique « Peterson », qui est entré récemment en collision avec le « Gelderland », a été saisi en vertu d'une décision des tribunaux mixtes, rendue à la requête du gouvernement néerlandais.

MORT D'UN ARCHI-MILLIONNAIRE AMERICAIN

Une puissance financière des Etats-Unis vient de disparaître en la personne de M. Philip Armour le fabricant de conserves de porc et de bœuf de Chicago, ville à laquelle ses immenses établissements employant de 5.000 à 6.000 hommes, ont valu le surnom de Porcopolis.

M. Armour avait 72 ans.

Issu d'une famille de fermiers, il alla en Californie avec un chariot et des outils pour tout capital.

Devenu deux ou trois fois millonnaire, il fit l'acquisition de conserves de viande à l'époque de la guerre de Sécession. En 1878, une gigantesque spéculation sur le porc lui valut un bénéfice de vingt millions de francs. Ses opérations étendues aux grains accrurent encore son immense fortune.

M. Armour a fait de grosses donations à des établissements d'éducation et de bienfaisance. Tel le don d'un million et demi de dollars à l'Institut de Chicago qui porte son nom.

Tous les matins, il déposait cent dollars sur son bureau et les distribuait à tous les infortunés dignes d'intérêt qui lui demandaient des secours.

M. MAC-KINLEY MALADE

Washington, 8 janvier. — M. et Mme Mac-Kinley sont malades. Aucun visiteur n'a été reçu aujourd'hui à la Maison Blanche. On a annoncé ce matin que le président ne s'occuperait d'aucune affaire pendant un jour. On croit que M. et Mme Mac-Kinley souffrent d'une attaque d'influenza.

CHOSES ET AUTRES

Dans un bazar parisien.

— Combien ce thermomètre ?

— Un franc soixante-quinze.

— Dieu ! Que c'est cher !

— Je ferai remarquer à Madame que ce thermomètre est à alcool ; et l'alcool a été surtaxé !...

—×—

La petite Germaine a cassé la tête à sa poupée dès le jour de l'an, et va la chercher hier, avec sa maman, chez le raccommodeur de jouets.

Le marchand bouleverse son magasin sans pouvoir retrouver la poupée.

Germaine, tout anxieuse, suit des yeux les recherches, puis, timidement :

— Monsieur, elle s'appelle Mimi !...

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 8 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères a donné connaissance, au Conseil, de plusieurs télégrammes relatifs aux affaires de Chine.

La partie du compte-rendu officieux de la réunion ne donne, à ce sujet, aucune indication nouvelle.

Il y est question de l'acceptation de la note conjointe par l'empereur de Chine, mais les exigences émises, après coup, à l'instigation de Tchen-Chin-Tung, vice-roi de Ham-Kéou, sont passées sous silence.

Importantes nominations dans la Marine

Par suite du passage des vice-amiraux de la Jaille et Barrera, et du contre-amiral Pougin de la Maisonneuve dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée navale, les nominations suivantes sont faites : les contre-amiraux Maréchal et Roustan sont nommés vice-amiraux. Les capitaines de vaisseau Merlaux, Ponty, Jauréguiberry, et Puech, sont nommés contre-amiraux. Le vice-amiral Fournier est nommé membre du Conseil supérieur de la marine. Le vice-amiral Humann, est nommé président du Conseil des travaux de la marine ; le vice-amiral de Courtille, est nommé préfet maritime du 2e arrondissement à Brest.

Légion d'Honneur

Les ministres de la Justice, des Colonies et des Travaux publics ont soumis, au Conseil, leurs propositions dans l'ordre de la Légion d'honneur qui vont être transmises à la Chancellerie.

Le Budget

Le ministre des Finances a soumis, à la signature du Président de la République, le projet de loi portant règlement définitif du Budget de l'exercice 1899, qui se solde par un excédent de recettes de plus de 67 millions ; conformément aux prescriptions légales, le projet sera déposé sur le bureau de la Chambre.

STATISTICIENS FRAUDEURS

Paris, 8 janvier. — On lit dans la « Vérité » de ce soir, mardi :

« La statistique dressée par ordre de M. le Ministre de l'Intérieur sur les biens immobiliers des congrégations religieuses est fausse de tous points. Non seulement, en effet, on attribue aux congrégations les biens qu'elles ne possèdent pas et dont elles sont simplement locataires ; mais encore on donne à ces immeubles une valeur fantaisiste, sans tenir compte de celle reconnue vraie par l'enregistrement pour la perception de l'impôt sur le revenu.

» Nous avons sous les yeux l'état complet des immeubles d'une congrégation, avec leur valeur exacte d'après le fisc lui-même. Au lieu de reproduire cet état, qui est fidèle, puisque la contenance cadastrale concorde, les agents du ministère, à qui on avait dit de trouver un milliard coûte que coûte, ont obéi en majorant de 35 °/ toutes les évaluations. Si on leur avait dit de trouver deux ou trois milliards, il les auraient trouvés tout aussi facilement en majorant davantage.

» C'est bête, c'est cynique, c'est surtout criminel. »

APRÈS LA LETTRE DU PAPE

Notre correspondant particulier de Rome nous écrit :

Rome, le 5 janvier. — La lettre du Saint-Père au cardinal Richard confirme les renseignements et les récentes observations du « Journal de Roubaix ». Je vous disais que la patience si miséricordieuse de Rome était arrivée au point de saturation. Pendant dix-huit mois, Léon XIII a fait preuve de douceur et d'abnégation. Arrêter le cours de l'anticléricalisme en France, formait l'objet capital de son ministère. Pendant dix-huit mois Léon XIII a ajourné les desseins sectaires. Ceux qui se plaisent, dans les coulisses, à attaquer le Pape, le cardinal Rampolla et le nonce de Paris, oublient ces fécondes réalités ; ils leur reprochent de se laisser séduire par les artifices du gouvernement, comme s'ils ne connaissaient pas mieux que personne, tous les éléments d'une situation concrète. Les interventions occultes, confidentielles, de Léon XIII, la vigoureuse et entraînante persévérance du cardinal Rampolla et le travail profond, circulaire de Mgr Lorenzelli, étaient parvenus à apaiser, sur place, de dangereuses ferveurs. Quand des hypocrites ou des partisans viennent aujourd'hui répéter à tous les échos : « Enfin Léon XIII a ouvert les yeux ; il a compris que le cardinal Rampolla et Mgr Lorenzelli l'ont trompé, étant dupes à leur tour des perfidies du cabinet de Paris », on se demande parfois, devant ces naïvetés et ces sottises, quelle part de sincérité entre en ces pantalonnades ou ces mensonges. Les meneurs qui corrompent de la sorte les esprits, assument là une grave et lourde responsabilité. Lorsqu'on ignore à ce point le fonctionnement des affaires, qui vous donne le droit de renseigner et d'égarer les âmes ? On dirait vraiment que, sous le coup d'une illumination subite, ou d'une révélation extraordinaire, Léon XIII se serait enfin résolu à faire son devoir. Certains journaux ont cru révérencieux de mêler même la sainte personne du cardinal de Paris à ces stupides commérages, quand l'archevêque Richard ne cesse de témoigner aux directions du Pape l'obéissance la plus fervente et la plus éclairée. Léon XIII, on l'oublie trop, a travaillé pendant son long pontificat, à sa politique du ralliement ; ni le cardinal Rampolla, ni un nonce n'en sont responsables. Ce sont de sagaces et dévoués interprètes ; et c'est tout. Léon XIII dispose de plus de moyens et d'éléments d'information, que tous ceux qui le renseignent, parce que, tous les jours, il se tient dans le flot et la fluidité des choses. Il serait temps que les catholiques, plus défiants des légendes que des exploiteurs leur débitent, en riant eux-mêmes de leur extraordinaire crédulité, reprennent le sang-froid et le bon sens. Les prêtres, qui ont étudié l'histoire de l'Eglise et le traité « de Romano Pontifice », sont vraiment trop modestes, de se laisser guider par des « partisans » ou des hypocrites.

La lettre du Saint-Père dénote, on l'a vu avec admiration, la connaissance sûre et positive de la situation. Ce n'est pas une encyclique ni un acte de vigueur, c'est un avertissement. Entre les rapports du Nonce à la secrétairerie d'Etat et le document actuel, il n'y a aucun écart. C'est la même inspiration, la même conduite des affaires. La lettre ne devait paraître que le 2 janvier, mais l'interview du « Matin » a hâté la publication. Les déclarations de Léon XIII à M. Henri des Houx cadrent rigoureusement avec l'ordonnance si sereine, la lumière si douce et si persuasive de la lettre.

M. des Houx, qui termine en ce moment, le second volume de la vie de Léon XIII, est rentré en grâce auprès du Saint-Père, après quelques années de combat. Je crois savoir néanmoins que l'écrivain si pertinent du « Matin » n'a pas rendu exactement certaines nuances de la pensée du Pape. S'il le fallait, pour prévenir des interprétations perfides, l' « Osservatore Romano » rectifierait tels détails.

Le gouvernement français ne saurait désormais plus se faire illusion sur les sentiments du Pape. Aux avertissements succéderaient les mesures. L'Allemagne offre au Saint-Siège d'opulentes compensations. Je ne fais pas seulement allusion aux affaires du Protectorat, à la Faculté de théologie de Strasbourg et à la Nonciature allemande. La chancellerie de Berlin n'ignore pas que, pour détacher le Saint-Siège de la République, il faudra donner des gages. Le Kaiser en a déjà donné quelques-uns. Il paraît, en ce moment décidé à franchir le Rubicon. On assure, en effet, que le prince de Hohenlohe s'était prononcé pour un arrangement de la question italo-pontificale, en faveur du Pape. Ce projet se résumerait en deux points : « l'internationalisation » de la loi des garanties et le gouvernement municipal de Rome, sous le protectorat du Pape. Le premier ôterait au régime actuel son caractère unilatéral ; le second laisserait au Pape la liberté dans sa ville. Il va sans dire que la cité « léonine » formerait la propriété exclusive du Pape. Ce serait là non point une solution définitive, mais une première étape, un « adviamento » vers le règlement définitif. Je ne crois pas que le Saint-Siège puisse accepter un « modus vivendi » aussi boiteux ; mais le tout est de commencer. Promettre au Vatican une série d'arrangements graduels, c'est, dans la pensée allemande, l'éloigner d'autant de la France. Tous ces essais d'entente rentrent admirablement dans le projet d'institution de l'empire de Charlemagne. Le jour où la patrie française serait dégarnie de tous ses bastions, le Kaiser réaliserait les longs espoirs du pangermanisme, réunissant à l'empire actuel les provinces de l'empire germanique de l'Autriche.

Voilà l'angle européen, sous lequel nos adversaires envisagent les affaires religieuses françaises, et, particulièrement le projet de loi sur les associations. On assure, aux bons endroits, que la visite du célèbre explorateur allemand, M. Wolff, se rattacherait au voyage de Mgr Anzer à Tien-Tsin. Le missionnaire, chapelain colonial de l'empereur, aurait reçu l'ordre de traiter avec le gouvernement chinois la fin du protectorat français, avant la rédaction du prochain traité de paix. La République peut-elle battre le Pape, au moment où, par le problème politico-religieux, nos adversaires veulent la diminuer ?

TIBER

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Avant la séance

Paris, 8 janvier. — Les députés ont répondu aux divers appels qui leur ont été adressés. Dès une heure et demie, les couloirs sont pleins. Les progressistes, réunis sous la présidence de M. Krantz, ont décidé de soutenir la candidature de MM. Aynard et Cochery, à la vice-présidence, de M. Lechevalier, à la questure, et ils ont désigné MM. Surcouf et Roulaud pour remplacer, au secrétariat, MM. Cornudet et Fleury-Ravarin.

Les radicaux et les radicaux-socialistes ont décidé de ne pas présenter de candidats à la vice-présidence, en dehors de MM. Mesureur et Maurice Faure.

Dans les couloirs, on pronostique généralement la victoire de M. Deschanel, sur M. Brisson, à 50 voix de majorité.

Dans la salle

A dix heures, la salle est déjà presque pleine ; il y a certainement de 450 à 500 députés présents. Des deux côtés, le rappel a été battu en vue de la bataille à laquelle va donner lieu l'élection présidentielle, et, des deux côtés, le gros des troupes a répondu.

L'animation est très vive ; les regards se portent

M. DESCHANEL

sur M. Brisson, assis à son banc, et sur M. Deschanel, qui siège au centre, et attend les évènements avec flegme, les bras croisés sur la poitrine.

MM. Waldeck-Rousseau et Caillaux sont au banc du Gouvernement.

LE PRÉSIDENT D'AGE

Le Président d'âge, M. Raudine, fait son entrée ; des applaudissements éclatent à droite.

M. LABIES, ironiquement. — C'est le complot. J'espère que vous allez nous crier : « Vive l'Empereur ! » à la fin de votre discours. (Rires).

Le doyen d'âge est vraiment d'un verdeur remarquable pour ses soixante-dix ans. Il a belle prestance, et gravit, d'un pied encore alerte, les degrés de la tribune présidentielle.

La plupart de ses collègues de la droite montent aussitôt le féliciter ; plusieurs députés du centre suivent cet exemple. Cette manifestation sympathique dure bien 7 ou 8 minutes. Le doyen serre les mains qui se tendent vers lui. Vraiment, il paraît tout-à-fait à son aise.

M. Baudry d'Asson lui crie : Vous présidez mieux que n'importe quel républicain !

L'OUVERTURE DE LA SESSION

A 2 heures 1/4, le Président sonne. L'effervescence tombe et le silence se fait. Il procède à l'appel des six secrétaires d'âge, et les invite à venir prendre place au bureau ; Ce sont MM. Amédée Réille, Jules Louis Breton, Chambon, Albert Lebrun, Peignet et Fernand David.

Le bureau constitué, le Président prend la parole.

Je déclare ouverte, dit-il, la session de la Chambre des députés pour l'année 1801 (sic). (Vive hilarité).

Le Président s'excuse d'un geste, en souriant, et reprend : Pour l'année 1901. (Applaudissements).

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Puis, il prononce, au milieu d'une attention générale et sympathique, l'allocution que voici :

« Mes chers collègues. En montant à ce fauteuil, que devait occuper un de mes amis, mon premier devoir est d'adresser, en votre nom, un salut cordial à nos vénérables doyens, MM. Boysset, le baron Gérard et Turigay. (Applaudissements).

Si l'ingrat privilège de l'âge ne m'appelait, pour une heure, à la Présidence, je ne serais pas sorti de ma discrétion accoutumée, mais, puisqu'il est d'usage que votre doyen ouvre la session nouvelle par une allocution, j'ai voulu faire comme mes prédécesseurs, et je me permets de vous offrir, à l'aube du siècle qui commence, et pour l'accomplissement de votre œuvre future, des vœux qui sont le fruit d'une observation déjà longue et d'une expérience suffisamment remplie. (Vifs apolaudissements).

Bien que je n'appartienne pas à la majorité républicaine de cette Chambre, je crois savoir quels sont les principes qui méritent d'être proclamés et d'être défendus.

Dans la République, j'ai connu des Républicains de l'âge héroïque, je veux dire des temps où la République apparaissait comme un idéal de beauté morale et de communion patriotique. (Vifs applaudissements à droite et au centre - Mouvement d'embarras à gauche).

C'étaient de nobles et fervents apôtres du droit, de la justice, de la liberté, de l'honneur, du désintéressement et de la fraternité. Ils croyaient fermement que la République devait venir sur la terre pour être l'application de ces principes et l'épanouissement de ces vertus.

La droite applaudit énergiquement cette satire indirecte des républicains d'aujourd'hui, tandis que l'embarras augmente à gauche où quelques applaudissements éclatent cependant.

Le président poursuit, d'une voix malheureusement faible et peu distincte :

Ils l'aimaient ainsi pour le bien des autres et non pour leur propre bien. Ils auraient tenu, pour un sacrilège, l'idée seule de constituer une République exclusive. (Salve d'applaudissements à droite et au centre. — Rumeurs et interruptions à l'extrême gauche).

Ils considéraient que la République est, par définition, fraternelle et large comme la patrie elle-même, et que sa seule raison d'être est l'universalité. (Nouvelle salve d'applaudissements. — Bruit).

M. DE CASSAGNAC. — Elle est morte, cette République-là. (Rires).

M. LABIES. — Il n'y avait qu'un bonapartiste pour donner une si belle définition de la République. (Clameurs violentes à gauche).

M. SIMYAN. — Et le Deux-Décembre ?

M. CUNEO D'ORNANO. — Vous avez la Commune à votre actif.

A partir de ce moment, les interruptions deviennent presque incessantes à gauche, où l'on ressent chacune des phrases du doyen d'âge comme un soufflet.

LE PRÉSIDENT poursuit sans se déconcerter :

C'est pour cela qu'ils n'affaiblissaient par aucune épithète les grands principes sur lesquels la République est fondée. Ils ne voulaient pas que la liberté, que la justice, que le progrès, fussent le monopole d'un parti. (Nouvelle salve d'applaudissements à droite et au centre).

MM. Simyan, Carnaud, Antide Boyer, Périllier, se distinguent par la violence de leurs interruptions.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh ! bien, mes chers collègues, le vœu que je me permets d'exprimer au seuil de la session qui s'ouvre, c'est que le gouvernement et la Chambre s'inspirent de cette noblesse dans les idées, et de cette probité dans la conduite politique dont se réclamaient vos maîtres et qui prétendent, pour eux, le patrimoine des républicains. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

La gauche est de plus en plus embarrassée de sa contenance.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous sommes prévenus que de grands projets de réforme vont être soumis à nos délibérations au cours de cette session ; je voudrais que ces réformes ne fussent pas seulement des démolitions (applaudissements), car il n'y a de réformes véritables que celles qui améliorent les rapports des citoyens entre eux. (Applaudissements).

Vous me permettez d'ajouter qu'il n'y a de réformes durables que celles qui sont conformes à la justice et propices à la liberté. (Applaudissements prolongés à droite et au centre).

L'extrême gauche et la gauche ne bronchent plus. On dirait qu'un mot d'ordre a circulé dans leur rangs.

M. LE PRÉSIDENT. — Toute législation qui ne s'inspire pas de ces principes risque de préparer aux générations futures des conflits douloureux qu'un patriotisme prévoyant doit chercher à leur épargner. (Nouveaux et chaleureux applaudissements sur les mêmes bancs. — Silence profond à gauche).

On regarde M. Waldeck-Rousseau qui courbe la tête, un peu décontenancé sous cette mercuriale on ne peut mieux appropriée.

LE PRÉSIDENT termine ainsi :

Mes chers collègues, l'état actuel du monde témoigne avec éclat combien une France puissante manquerait à l'humanité. Faites au moins, qu'elle ne se manque pas à elle-même, et qu'au lieu de se consumer en luttes fratricides, elle se sauve par la paix, la concorde et la fraternité. (Salve d'applaudissements et acclamations prolongées à droit et au centre.)

La gauche elle-même applaudit maintenant, affectant de ne pas prendre pour elle les sévères et si justes critiques du président, et de s'approprier au contraire le programme de sagesse qu'il vient de tracer.

Les salves se succèdent, en se répondant d'un côté à l'autre de la Chambre. Rarement doyen d'âge obtint un succès aussi chaleureux et unanime.

Les manifestations sympathiques se prolongent pendant plusieurs minutes. Entre temps, MM. Delcassé, de Lanessan, Leygues, le général André ont rejoint leurs collègues au banc du gouvernement. (Agitation prolongée.)

Il est procédé au tirage au sort des bureaux, puis le président annonce que le scrutin est ouvert pour l'élection du président définitif.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DÉFINITIF

Un huissier apporte l'urne et le défilé à la tribune commence sans appel nominal. Il s'agit d'un scrutin secret.

Les députés se pressent au pied de l'escalier qu'ils montent lentement, l'un après l'autre. Chacun d'eux prend, dans une corbeille à droite, une boule que lui présente un des secrétaires, M. Fernand David. En haut de la tribune, M. Chambon reçoit les bulletins qu'il introduit dans l'urne.

En redescendant du côté opposé, les députés remettent leur boule dans une seconde corbeille, formalité contrôlée par M. Amédée Reille : c'est M. Fournet qui a ouvert la marche.

M. Brisson vote un des premiers ; son passage, non plus que celui de M. Deschanel, ne donne lieu à aucun incident. Le véritable doyen d'âge, M. Boysset, est venu aussi apporter son vote ; il gravit difficilement l'escalier.

On remarque M. Berteaux qui, victime d'un accident récent, à la tête enveloppée de linges et traîne la jambe.

A 3 heures 20, le défilé est à peu près terminé. Le président attend. Plusieurs députés de droite, notamment M. de Mackau, viennent le féliciter de son discours et s'entretiennent avec lui.

Quelques retardataires votent encore isolément.

A 3 heures 45, le président déclare le scrutin clos. On verse le contenu des urnes dans six paniers, que l'on emporte pour faire le dépouillement.

Le résultat sera ultérieurement proclamé.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Le scrutin est de nouveau ouvert pour l'élection des quatre vice-présidents. Le défilé recommence sans incident.

M. DESCHANEL, dont l'élection, comme président, paraît assurée, reçoit déjà des félicitations.

A l'entrée du couloir de droite, M. de Pontbriand, se présente pour voter. On lui crie en riant : Au Sénat ! Au Sénat ! mais le nouveau sénateur, n'étant pas validé au Sénat, ni démissionnaire à la Chambre, a encore le droit de voter comme député.

Le scrutin est clos à 4 heures 25. Le résultat en sera ultérieurement proclamé.

M. DESCHANEL ÉLU

LE PRÉSIDENT proclame alors le résultat du scrutin pour l'élection du président définitif :

Votants	526
Bulletins blancs ou nuls	9
Suffrages exprimés	517
Majorité absolue	259

Ont obtenu :

MM. Deschanel..... 296 voix
Brisson..... 217 »

Le centre et la droite applaudissent à ce résultat. La gauche est morne.

M. CHARLES BERNARD. — Quelle pelle ! (Rires).

Les socialistes protestent.

M. MASSABUAU. — Vous auriez bien crié : « A bas Méline ! si M. Brisson avait été élu.

LE PRÉSIDENT. — M. Deschanel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de la Chambre des députés, pour l'année 1901. (Mouvement prolongé.)

M. Brisson semble conduire son propre deuil.

L'ÉLECTION DES SECRÉTAIRES

Le scrutin, pour l'élection des huit secrétaires, est ouvert à 4 heures 30 et le défilé recommence un peu plus précipité que précédemment car on a hâte d'en